

- > **TITRE D'EMPLOI** : Tuyauteur
- > **DIRECTION** : Direction des ressources matérielles
- > **SERVICE** : Entretien spécialisé
- > **NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT** : Fanny Chadrou

NATURE DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des ressources matérielles, le rôle du tuyauteur consiste à effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'entretien, de modification et d'installation notamment dans les domaines de la plomberie et du chauffage.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assure le bon entretien et le bon fonctionnement de la tuyauterie, des robinets, des valves et des autres accessoires;
 - Procède à l'entretien préventif des équipements;
 - Procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes et réseaux de plomberie;
 - Débouche les appareils sanitaires, tels éviers, bassins, douches, urinoirs et cuvettes;
 - Répare, remplace et installe de la tuyauterie, des équipements et des accessoires neufs;
 - Relie les canalisations d'air comprimé, d'eau et d'égout aux réseaux d'alimentation et de renvoi;
 - Perce des ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou les planchers;
 - Cintre, coupe, alèse et fait le filetage des tuyaux, les installe et les raccorde;
 - Procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité du système;
 - Installe, remplace, répare et raccorde des canalisations à vapeur ou à eau chaude;
 - Apporte son support aux mécaniciens de machines fixes dans des travaux d'entretien général tels que la réparation ou le nettoyage d'équipements mécaniques (par exemples les pompes, les échangeurs et les chaudières);
 - Participe à l'élaboration de certains projets et, par la suite, lit les plans, vérifie les spécifications des travaux à effectuer, les réalise ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveille à l'aide du cahier de charge;
 - Utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser;
 - Peut être appelée à coordonner les travaux effectués par du personnel de soutien ouvrier moins expérimenté ou non spécialisé;
- Accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à cette classe d'emploi;
- Détenir un certificat de compétence de mécanicien de machines fixes (MMF) classe B est un atout.

APTITUDES RECHERCHÉES

- Autonomie et minutie;
- Intérêt et facilité pour le travail en équipe;
- Initiative et sens des responsabilités;
- Être capable de soulever 15 kilos;
- Être capable de travailler en position accroupie et les bras en l'air.

TEST REQUIS

Le Collège se réserve le droit de faire passer un test de connaissances en lien avec le poste et/ou un test de français aux candidats.

- > **LIEU DE TRAVAIL** : Cégep du Vieux Montréal, 255, rue Ontario Est, Montréal, H2X 1X6
 - > **STATUT DE L'EMPLOI** : Régulier à temps complet
 - > **HORAIRE DE TRAVAIL** : 38,75 heures par semaine. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15.
 - > **DÉBUT D'AFFICHAGE** : Le jeudi 6 août 2020
 - > **FIN D'AFFICHAGE** : Le mercredi 19 août 2020 à 17 h
 - > **ÉCHELLE SALARIALE** : 24,76\$ de l'heure
- Une prime de rétention et d'attraction de 10 % s'ajoute à ce taux horaire.*

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

Candidats provenant de l'interne

Rendez-vous sur le Portail des employés
Accédez à la section des Ressources humaines
Sélectionnez l'onglet Carrières au CVM puis l'onglet Emplois disponibles
En quelques clics, posez votre candidature.

Candidats provenant de l'externe

Rendez-vous à l'adresse www.cvm.qc.ca
Sélectionnez l'onglet Le Cégep ou l'onglet Futurs employés
Sélectionnez l'onglet Travailler au CVM puis l'onglet Emplois disponibles
En quelques clics, posez votre candidature.

Un poste informatique est disponible au Service des ressources humaines au local 5.83.
Si vous éprouvez des difficultés : ressourcesshumaines@cvm.qc.ca ou 514 982-3437 poste 2155

Le cégep du Vieux Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.